

1. Objet

Cette procédure a pour objet de définir les dispositions prises par la Coopérative Agricole de Bonneval Beauce et Perche pour effectuer l'ensilage des céréales.

2. Domaine d'application et responsabilités

Cette procédure s'applique au personnel des silos (chefs de dépôts, magasiniers, conseillers, remplaçants, intérimaires).

Le responsable qualité et responsable exploitation-logistique sont chargés de faire respecter les dispositions du contenu.

3. Définitions

4. Informations complémentaires

documents de référence : Norme ISO 9001 chapitre 8.5 "production et prestation de service"

Infos récolte aux adhérents

Consignes de campagne aux magasiniers

Référentiel d'audit CSA-GTP

Consignes de sécurité et fiches réflexe

5. Diffusion

1	SQ	1	DG	30	SILOS		INF	1	EXE		DEV		ENT
	PER		APP	1	CER	1	LOG		SEM				

6. Modifications

25/08/09	Création sous référence PR 7.5-5	Indice 00
18/02/10	Création du document IN 7.5-5-3	Indice 01
11/05/11	Création du document EN 7.5-5-1	Indice 02
11/05/15	Harmonisation des systèmes qualité dans le cadre de la fusion	Indice 03
12/05/17	Prise en compte des exigences de la norme version 2015	Indice 04
06/06/19	Ajout de la gestion du calibrage et suivi nettoyage grain	Indice 05

Nom :	S. MAUPOU
Visa :	SM

RÉDACTION

Nom :	N. MARTIN
Visa :	NM

VALIDATION

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

APPROBATION

